



AVIS PUBLIC

Promulgation – Règlement d'emprunt 265

Modifiant le règlement numéro 244 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 41 750 \$ pour des travaux d'infrastructures sur les rues Saint-Paul et Saint-Joseph

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté, le 13 février 2023, le règlement numéro 265 modifiant le règlement numéro 244 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 41 750 \$ pour des travaux d'infrastructures sur les rues Saint-Paul et Saint-Joseph.

Ce règlement a reçu l'approbation relative à un emprunt de 41 750 \$ par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 6 avril 2023.

Ce règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, au 77 rue Saint-Pierre à Saint-Pie, aux heures habituelles d'ouverture ou sur le site Internet de la Ville.

Donné à Saint-Pie, ce 19 avril 2023.

Annick Lafontaine
Greffière